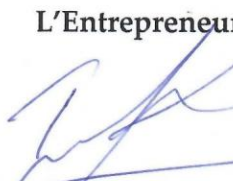


Article 17 : APPROBATION

Le présent marché, relatif aux travaux de réhabilitation des routes à risque (Aménagement en béton armé des carrefours constantin, T2, T3, T4, T5, T6, d'une route d'accès au centre commercial de Lambanyi et de certains axes de la voirie de Conakry) lot 2, d'un montant TTC de Cent Dix Huit Milliards Cinq Cent Trente Un Millions Cinq Mille Trois Cent Dix (118 531 005 310 GNF) Francs Guinéens TTC pour un délai d'exécution de Deux (02) mois ne deviendra définitif qu'après son approbation par Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances.

Lu et accepté

L'Entrepreneur


Ismaël Sidiki KABA



Le Maître d'Ouvrage

La Ministre des Travaux Publics


Moustapha NAITE



Vu le.....2019

L'Administrateur Général
des Grands Projets



Mamadi CONDE



Vu et approuvé le..... 2019

Le Ministre de l'Économie
et des Finances



Mamadi CAMARA

